

Conditions générales d'utilisation des services Emploi & mission et Appels d'offres de Coordination SUD

Les espaces emploi & mission et Appels d'offres sont des lieux d'échanges permettant :

- **aux annonceurs** d'afficher des offres d'emploi/mission et des appels d'offres
- **aux candidats** de rechercher un emploi par champ d'intervention, zone géographique, fonctions, etc.
- **aux prestataires** de répondre à des besoins en prestations de produits ou de services recherchés par les acteurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD ne procède pas au filtrage ou à la censure des annonces et n'est pas partie à la relation entre les annonceurs, les candidats et les prestataires.

Ce document précise les Conditions d'Utilisation sous lesquelles les annonceurs (membres et non-membres) sont autorisés à utiliser les services Emploi & mission et Appels d'offres du site de Coordination SUD.

RESPONSABILITE DE COORDINATION SUD

Coordination SUD offre aux acteurs de la solidarité internationale un service de publication de leurs offres de stage, d'emploi, de bénévolat ou de volontariat, mais aussi d'appels d'offres directement sur son site internet.

Diffusion des offres d'emploi

Le service Emploi & mission de Coordination SUD assure la diffusion des offres d'emploi des annonceurs auprès de 24 000 abonnés à la newsletter gratuite « Alerte emplois en ONG » et via l'espace Emploi & mission dédié sur son site Internet (4 000 visiteurs par jour).

Diffusion des appels d'offres

Le service Appels d'offres de Coordination SUD permet aux acteurs de solidarité internationale (annonceurs) de diffuser leurs besoins de prestations de travaux, fournitures ou services à des individus ou entreprises privées (prestataires). Cette diffusion se fait via l'espace Appels d'offres dédié sur son site internet.

Coordination SUD ne peut en aucun cas être assimilée à un employeur ou à un mandataire de l'annonceur, eu égard à son utilisation du site et/ou à ses décisions d'embauche ou de réponse à des propositions de prestations.

Coordination SUD ne saurait être tenue responsable du contenu des offres d'emploi et de mission ou des appels d'offres diffusés sur son site Internet.

Coordination SUD se réserve le droit de supprimer de son site Internet toute offre et/ou compte annonceur ne respectant pas les règles énoncées ci-dessous. L'annonceur est alors informé par mail de la démarche de suppression/radiation et de sa justification. Aucun remboursement n'est envisageable en contrepartie.

RESPONSABILITE DE L'ANNONCEUR

Qui peut être annonceur ?

- Les membres de Coordination SUD automatiquement
- Les ONG de droit français et étranger ayant pour objet la solidarité internationale
- Les fondations et fondation d'entreprises
- Les organismes publics de coopération (local, national, régional)
- Les organisations internationales de droit public.

Utilisation de l'espace appels d'offres

Les appels d'offres ne peuvent concerner que des services ou produits ponctuels dont la finalité sert des actions ou acteurs directement liés à la solidarité internationale.

L'espace Appels d'offres se distingue ainsi des espaces :

Prestataires, qui recense les acteurs et organismes spécialisés dans la réalisation de ces services ou produits; les prestataires de services constitués en sociétés commerciales ou en associations relèvent de cette catégorie ;

Financements, qui centralise les appels à projets et offres de financement de projets ou services de solidarité internationale ; les offres des bailleurs publics et privés relèvent de cette catégorie ;

Emploi et mission, dédié aux recrutements (bénévoles, stagiaires, salariés) même sur des courtes missions – et non aux consultants, fournisseurs de produits ou de services spécialisés par exemple.

L'annonceur s'engage à ne pas diffuser ou utiliser des contenus qui s'inscriraient en contradiction avec la [Charte éthique](#) de Coordination SUD et/ou qui violeraient la législation du travail et les lois et réglementations concernant les règles d'offres d'emploi et d'appels d'offres applicables en France.

Exemples : publications de contenus ou des matériels contenant des informations fausses ou induisant en erreur ; annonces promouvant des activités illégales ou déconnectées de la solidarité ; violations de la vie privée ; harcèlements divers ; diffusion d'offres d'emploi discriminants ; introduction de virus informatiques ou de copies piratées, etc.

Par ailleurs, les contenus publiés sur Coordination SUD ne doivent pas être référencés ou diffusés sur un autre site web ou dans un environnement réseau (téléchargement ou reproduction de contenus sur Internet, Intranet ou Extranet, dans une autre base de données ou en faisant une compilation d'informations) sans l'agrément des organismes annonceurs concernés.

L'annonceur est responsable de la confidentialité de son compte Annonceur, du profil et des mots de passe. Il est interdit de partager même temporairement, ses identifiant, mot de passe et autre paramètre d'accès à votre compte à des tiers. De même, il est interdit d'obtenir d'autres annonceurs des mots de passe ou des données personnelles d'identification.

Tarif de l'abonnement

➤ **Pour les membres de Coordination SUD** : services gratuits.

➤ **Pour les non membres** : vous pouvez publier autant d'offres d'emploi et d'appels d'offres que vous le souhaitez pour un abonnement annuel 120€ à 500 € en fonction de votre budget :

- . Inférieur à 2 M€ : 120 € par an
- . Entre 2 M€ et 10 M€ : 140 € par an
- . Entre 10 M€ et 50 M€ : 200 € par an
- . Supérieur à 50 M€ : 500 € par an

Les remontées des utilisateurs qui auraient repéré des atteintes aux Conditions ci-dessus seront considérées avec la plus grande attention. Vos commentaires et propositions sur l'amélioration des services sont également les bienvenus.

Pour toutes vos remarques, merci de nous contacter à cette adresse :

presta-emploi@coordinationsud.org

L'équipe de Coordination SUD

Mise à jour : 26/11/2015